

IDEFIN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion du 20 juin 2018

Sont présents :

- **Pour le Groupe "Communes"**

Mouvet Anne	Représentants de Anhée
Bouveroux Luc Marcolini Nadia Weverbergh Dany	Représentants de Assesse
Moreau Pierre	Représentants de Beauraing
Chabotaux André	Représentants de Cerfontaine
Dethy Joseph Focant Henry	Représentants de Ciney
Absil Luc Hougardy David	Représentants de Eghezée
Delatte Joseph	Représentants de Fernelmont
Baudson-Guillaume Françoise Mabille Albert Mouton Benoît Remy Marc Vautard Philippe	Représentants de Floreffe
Lasseaux Stéphane	Représentants de Florennes
Favresse Jean-François Meuter Bernard	Représentants de Fosses-la-Ville
de Sauvage Vercour Gauthier	Représentants de Gembloux
Colonval Jean	Représentants de Gerpennes
Goetyncck Jean-Claude Jadot Luc Taton José	Représentants de Hamois

Bultot Claude Nennen Jean-Joseph	Représentants de Hastière
Mariage Antoine	Représentants de Havelange
Botilde Laurent Bouvier Thibault Frere Luc Janquart Guy	Représentants de La Bruyère
Auspert Tanguy Guillitte Bernard Pirot Christian	Représentants de Namur
Delchambre Manon Schoy Isabelle	Représentants de Onhaye
Boon Olivier	Représentants de Profondeville
Vilmus Norbert	Représentants de Somme-Leuze
Monty Jacques	Représentants de Viroinval
Duruissseau David Robinet André	Représentants de Vresse-sur-Semois
Antoine Jean-Marie Geubel Marc Navaux Albert	Représentants de Walcourt
Eloin Goetghebuer Chantal	Représentants de Yvoir

Assistent également à la réunion :

Monsieur Sébastien HUMBLET, Président, Monsieur R. DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, Monsieur O. GRANVILLE, Directeur du Département Secrétariat Général du BEP, Monsieur T. SORIANO, Chef de Service du Département Comptabilité et Ressources Humaines du BEP, Madame A. JOLY, Juriste du BEP, Monsieur F. MASSON du Département Comptabilité du BEP, Monsieur F. SEUMOIS, Vice-Président, Mesdames C. BARBEAUX, H. LEBRUN, N. LEBRUN et B. MOERMAN, Administratrices, Messieurs R. CAPPE, C. BULTOT, G. CHARLOT, F. COLLOT, R. DELHAISE, M. LEBRUN, F. LETURCQ, O. MOINET, F. PLUME, Administrateurs, Madame C. CREVECOEUR (Ville de Namur), Monsieur P. JAVAUX (Commune de Fernelmont), Madame D. HALLET (Commune de Sombreffe), Monsieur D. JORIS (Commune de Some-Leuze).

Sont excusés :

Monsieur JC. NIHOUL, Vice-Président, Monsieur Ch. ALEXANDRE (Commune de Houyet), P. BARRIDEZ (Commune Les Bons Villers).

Monsieur S. HUMBLET, déclare la séance ouverte à 17 heures 30

A l'unanimité l'Assemblée Générale désigne en qualité de scrutateurs, **Monsieur André Chabotaux et Monsieur Joseph Dethy**. Ceux-ci vérifient la régularité des convocations et des mandats ainsi que la liste des présences. Sur leur rapport, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée, puisque 545 parts sont représentées pour le groupe « Communes » sur 768 parts souscrites.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 DECEMBRE 2017

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2017, selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

2. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2017

L'Assemblée Générale approuve, le Rapport d'Activités 2017, selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

3. APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION 2017

L'Assemblée Générale approuve, le Rapport de Gestion 2017 selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

4. APPROBATION DU RAPPORT DU REVISEUR

L'Assemblée Générale approuve, le Rapport du Réviseur selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

5. APPROBATION DU RAPPORT DE REMUNERATION

L'Assemblée Générale approuve, le Rapport de Rémunération selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

6. APPROBATION DU RAPPORT SPECIFIQUE DE PRISES DE PARTICIPATIONS

L'Assemblée Générale approuve, le Rapport Spécifique de prises de participations selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

7. APPROBATION DES COMPTES 2017

Monsieur T. Soriano, Directeur financier, présente les Comptes 2017 en présence du Réviseur. L'Assemblée Générale approuve, les Comptes 2017 selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

8. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs, pour leurs missions respectives au cours de l'exercice 2017, selon le rapport suivant : selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

9. DECHARGE AU COMMISSAIRE REVISEUR

L'Assemblée Générale donne décharge au Commissaire Réviseur, pour sa mission au cours de l'exercice 2017, selon le rapport suivant : OUI : 537,33 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 1,48 part (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 0,38 parts - 1 Conseiller de la Commune de Gerpennes s'étant abstenu sur ce point 1,10 parts).

La séance est levée à 18 heures

Le Secrétaire,
R. DEGUELDRE

Le Président,
S. HUMBLET